



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
Inscription Commission Paritaire n° 20.165
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A-C-D-E

REDACTION ET ADMINISTRATION
68. rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5224-78
Amicale des Stalags II A-C-D-E

OPÉRATION BONS de SOUTIEN

A l'encontre des années passées, et pour faciliter aussi notre organisation, nous avons décidé de devancer l'expédition à TOUS nos ADHÉRENTS, de nos CARNETS de BONS DE SOUTIEN, que vous recevrez courant juin-juillet.

Le tirage restera fixé dans la deuxième quinzaine de décembre, ce qui vous permettra, si vous ne pouvez garder pour vous ledit carnet, de le placer autour de vous, parmi vos amis et connaissances et de nous en demander d'autres.

Nous tenons bien à souligner que le camarade impécunieux qui ne pourrait garder pour lui ce carnet ou ne pourrait le placer, aura toujours la possibilité de nous le renvoyer sans retard.

Nous savons, et nous sommes certains que nous POUVONS COMPTER sur l'EF-

FORT de CHACUN DE VOUS, et vous en remercions vivement.

Vous n'ignorez pas que le montant INTEGRAL du produit de ces BONS DE SOUTIEN est versé à NOS ŒUVRES SOCIALES, que celles-ci, hélas! deviennent de plus en plus nombreuses du fait du nombre croissant de ceux qui nous quittent à jamais, laissant des veuves et des enfants, de nos malades, de ceux qui perdent emploi... etc...

Pour faciliter notre tâche aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir y ajouter, pour le... des qui ne se seraient pas encore acquittés de leur COTISATION pour 1972, le montant de celle-ci.

Nous comptons sur vous tous, et mille fois MERCI de votre fidélité.

R. LEGROS.

Abbé Grégoire (62) Mazingarbe

Présente ses salutations à ses camarades de l'Amicale et les assure de la gratitude qu'il leur gardera pour la magnifique soutane. Cadeau qu'ils ont eu l'aimable et délicate pensée de lui offrir à l'oc-

casion de sa nomination (qu'il leur doit d'ailleurs) dans l'ordre des Palmes Académiques.

Il n'en priera qu'avec plus de ferveur le Seigneur de les protéger ainsi que leurs familles.

Très (haute distinction)

1 m. 90 - 90 kilos dans le civil (65 kilogs au camp baraque 22 west). Signe particulier : a toujours eu les cheveux blancs! Maurice Thfoin, II A, le plus fainéant réfractaire au boulot auprès de ces (messieurs) les fritz.

Le plus grand travailleur sérieux, correct et très estimé auprès de ses employés et de ses directeurs de la plus grande maison d'édition

de Paris : Larousse (ne pas confondre avec la tour pointue). 30 ans de business, la plus belle médaille d'or (18 carats), et qui plus est, des témoignages d'amitié, des cadeaux de tous ses amis de travail et le respect de ses chefs.

Bravo, Maurice! le II A est fier de toi, et tous ensemble, t'adressons nos très sincères félicitations.

TES AMIS.

Notre Lien et ses Services

Réflexions sur notre "Lien". Nous méditons... et parfois, nous nous arrachons aussi les cheveux.

Avez-vous déjà pensé, les uns et les autres, comment se composait un journal et la matière grise que nous devons y apporter pour qu'il soit rendu un peu agréable aussi.

Nous savons combien vous l'attendez mensuellement parce que ce « Lien » justement vous apporte les échos de notre grande famille, vous rappelle ces cinq années que nous n'avons pu oublier malgré les années passées depuis, parce qu'elles n'appartiennent qu'à nous, dures épreuves que nous avons vécues ensemble et qui ont forgé ce que nous sommes, un monde un peu à part pourvu les uns envers les autres de fervente fraternité et d'amitié.

Oui, nous direz-vous, mais notre petit nombre restreint pour faire marcher l'Amicale ne nous permet pas toujours de pallier au manque d'articles et de nouvelles, aussi, et c'est là où nous voulions en venir... Aidez-nous, aidez-nous.

Les uns ou les autres avez bien, dans la fatras de vos souvenirs, des anecdotes, des récits d'évasion ou autre à nous conter, même s'ils sont mal écrits, n'hésitez pas à nous les faire parvenir, nous ferons le maximum pour les rédiger s'il y a lieu, et puis entre nous, n'avons-nous pas toujours un vif plaisir à nous redire ce que peut-être mille fois nous avons déjà raconté... N'hésitez plus... pensez "aux pòvres" qui essaient bien difficilement parfois à vous composer ce journal.

Vite, à vos plumes... et à LE BUREAU.

Où en est la pathologie de la captivité ?

Au cours d'une séance de l'Assemblée Nationale, le Ministre des Anciens Combattants a précisé ainsi sa position :

« Certains d'entre vous vont probablement me demander pourquoi le projet de budget ne contient aucune mesure tenant compte des travaux de la Commission d'études de la pathologie de la captivité.

Le Gouvernement est parfaitement informé de ce problème, et je voudrais, en particulier, vous rappeler que c'est moi qui ai constitué cette commission dans laquelle, à côté de hauts fonctionnaires et de médecins de mon administration spécialement compétents en la matière, chacune des associations intéressées a été représentée par des médecins qui ont eux-mêmes connu les conditions de vie dans les camps, et sont très avertis des séquelles pathologiques de la détention.

Les travaux de cette commission ont été très sérieux et très approfondis et à l'issue de ces travaux, l'éminent spécialiste qu'est M. le Professeur Synthèse m'a remis son rapport de synthèse. Je l'ai fait mettre, ainsi que les rapports particuliers, à l'étude par mes services, pour déterminer quelles propositions concrètes, sur le plan de la législation ou de la réglementation, peuvent en être tirées.

Une des conclusions des travaux de la commission concerne la sénescence précoce, c'est-à-dire un vieillissement prématuré souvent constaté chez ceux qui ont subi une longue captivité dans les camps. Cette usure précoce de l'organisme peut conduire à accorder à ceux qui en souffrent le bénéfice d'une admission anticipée à la retraite de la Sécurité sociale. Mais il ne saurait être question d'en faire un droit absolument général, car tout est fonction des cas individuels.

Le Gouvernement ne peut donc isoler le problème des anciens prisonniers de celui de l'ensemble des travailleurs qui peuvent eux aussi, du fait de conditions de travail particulièrement pénibles, être atteints par une usure prématurée les empêchant de poursuivre leur activité professionnelle au-delà de soixante ans.

Je ne puis non plus, pour ma part, dissocier le cas des anciens prisonniers de ceux d'autres combattants comme ceux de la France libre et de l'Intérieur qui ont subi des privations et des fatigues exceptionnelles.

C'est pourquoi la solution de ce problème ne pourra prendre place

que dans le cadre du projet de loi portant amélioration des retraites du régime général de Sécurité sociale que le Gouvernement se propose de déposer prochainement devant le Parlement. Ce projet de loi tend, en particulier, à l'assouplissement des conditions de reconnaissance de l'incapacité au travail pour les assurés qui ne sont plus en mesure de poursuivre leur activité sans nuire gravement à leur santé.

Toutefois, ainsi que mon collègue M. Boulin l'a précisé récemment dans une réponse à une question écrite, « pour l'octroi de cette retraite anticipée, il ne peut être envisagé d'instituer une présomption d'incapacité au travail en faveur de certaines catégories si intéressantes soient-elles, telles que les anciens prisonniers de guerre, car la définition de ces catégories poserait autant de problèmes que l'établissement de la liste des activités particulièrement pénibles qu'il a été impossible de dresser. Néanmoins, il est certain que, pour reconnaître l'incapacité au travail d'un ancien prisonnier de guerre dont la santé est atteinte, il sera tenu compte des séquelles physiologiques de ses années de captivité, et de leur incidence sur la dégradation de son état de santé ; mais la décision sera prise cas par cas, en fonction de la situation personnelle de chaque requérant, appréciée médicalement.

Si je voulais résumer d'un mot le sens dans lequel je désire poursuivre mon action, je dirais que j'entends rester fidèle à la politique du dialogue avec mes ressortissants et leurs représentants qualifiés, qui a été mon principe directeur dès mon arrivée et qui a donné d'excellents résultats. »

Cette déclaration a causé une déception certaine dans les rangs des anciens prisonniers.

En ce qui concerne les camarades de l'A.C.C.A.P., nous nous sommes tournés vers l'examen des cas individuels puisque le Ministre est d'accord pour les faire étudier.

Dès décembre, nous étions reçus par M. Bergeras, conseiller technique au Ministère des Anciens Combattants et lui demandions dans quelles conditions nous pourrions lui présenter les cas particuliers de cheminots touchés par cette pathologie ; nous lui expliquions les conditions particulières dans lesquelles nos camarades sont suivis par le Service Médical S.N.C.F.

Extrait du journal « Voie Libre » de nos camarades cheminots ex-P.G.

GROUPEMENT NORD et PAS-DE-CALAIS

Echos de la journée U.N.A.C. à LOMME le 7 Mai 1972

Une ambiance fraternelle, et combien sympathique régna du début à la fin du repas à la Maison de l'Enfance. Les mets étaient excellents, les vins capiteux. La table des II était joyeuse et dynamique. Robert Legros, Georges Desmarest et Mme, dirigeants nationaux étaient entourés de nombreux nordistes, heureux de se retrouver : Marcel Dhalluin et Mme, Robert Maxime et Mme, Darloy, Van Moerbeke, Eugène Crouzet, René Bournoville, Mondet, tous accompagnés de leur épouse.

Mme Flipo et Cyrille, président du Groupe Nord, désignés pour siéger à la table d'honneur refusèrent cette invitation pour rester avec leurs amis. Jacques de Baralle, secrétaire général de l'U.N.A.C. Nord comprit fort bien leur décision. Une ombre à ce tableau : Jean Bossu et Mme, de Roubaix, avaient dû se récuser en dernière minute pour raisons familiales. Robert Liévin et Mme, empêchés par la maladie de leur mère, s'étaient excusés, ainsi qu'André Deleporte, et M. Thorez,

de Phalempin.

L'Assemblée générale, présidée par Simonneau fut très intéressante : Simonneau exposa avec son dynamisme habituel les problèmes P.G., leurs revendications légitimes non satisfaites. Il fit le bilan de la manifestation P.G. à Paris du 6 mai : 8 à 10.000 P.G. défilèrent dignement, encadrés par une forêt de drapeaux. Une délégation remit au ministère un texte concis, exprimant les doléances et réparations spécifiques aux anciens P.G.

L'Assemblée générale fut suivie par une belle réception dans la salle d'honneur de la mairie de Lomme.

Jacques de Baralle, le colonel Carnoy, Ernest Langlois, dirigeants de l'U.N.A.C. Nord furent félicités pour l'excellente organisation de cette journée.

NOUVELLES DE:

Darloy a retrouvé son ami Elie Lefebvre, II D, d'Hergnies (59). Col-

lègues étudiants de 31 à 34, tous deux P.G. à Stargard, ils avaient perdu le contact depuis 1945. Inutile de dire leur joie réciproque. Elie Lefebvre, ignorant l'existence de l'Amicale, a donné spontanément son adhésion.

Le Père Grégoire, du Stalag II D (Stargard), serait reconnaissant au camarade ayant en original ou en copie, le texte publié dans « Le Chasse Cafard », en s'inspirant de la « Ballade des Pendus » de François Villon, de le lui faire parvenir. L'article avait pour titre : « Mais où sont les os de Villon ? ». Le camarade en possession du document ferait plaisir à l'abbé Grégoire, en le lui retournant à l'adresse suivante : Abbé Grégoire, 83, rue Lamendin, 62 - Mazingarbe.

Robert Legros et Georges Desmarest, dirigeants nationaux, ont été fort heureux de rencontrer M. Mondet, du II B, à la journée U.N.A.C. Nord du 7 mai à Lomme. M. Mondet, ancien combattant de 14-18, prisonnier au II B en 1940, leur

a été présenté par Paul Van Moerbeke, trésorier du Groupe Nord. Félicitations à M. Mondet pour l'ambiance qu'il a su créer dans son entourage au cours du repas à la Maison de l'Enfance, à Lomme.

Notre ami Darloy, II D, de Lille, a reçu de bonnes nouvelles d'Emile Jochum, l'ancien pianiste de l'orchestre de Stargard.

Emile Jochum, qui habite Paris, relève d'une grave maladie, et a pu reprendre une activité, en attendant la retraite à 60 ans.

Darloy adresse ses amitiés à Guyet, Goyatton et à tous les anciens de Stargard. Demande à ces camarades de communiquer les adresses des anciens qu'ils connaissent à Robert Legros, président des Stalags II A, C, D, E, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9ème).

Robert Leborgne, 76 - Fontaine-Le Dun : Merci de ton règlement et de tes sentiments amicaux. A te revoir.

NOS PEINES

Notre excellent camarade Marius Fourier, II B, habitant Hazebrouck, est décédé subitement le 4 avril dans sa 68ème année.

Le Groupe Nord et le Bureau parisien ont adressé à Mme Fourier leurs condoléances émues, en l'assurant de leur sympathie.

Notre ami Charles Connyck, d'Hellemeux, nous annonce le décès accidentel du camarade Léandre Plessis, le 28 décembre dernier. Léandre Plessis était avec Connyck au kommando D 751, à Gallin.

A la famille nous adressons nos condoléances avec notre sympathie.

Nous apprenons le décès de notre camarade Edouard Delalande, domicilié à Oyonnax, survenu à l'âge de 61 ans.

Ses funérailles religieuses ont eu lieu le jeudi 13 avril 1972 en l'église Saint-Léger, d'Oyonnax.

(Suite en page 4)

F P R E S 404



DECISION LOGIQUE

A l'occasion du 5ème anniversaire de la nomination à son Ministère de notre ministre de Tutelle, M. Henri Duvillard avait invité les présidents d'Associations d'A.C. et V. de G. à assister à une réception rue de Bellechasse.

Au cours d'une réunion extraordinaire, les membres du Comité National d'Entente P.G. avaient décidé de ne pas assister à cette réception.

Une lettre devait être adressée au ministre pour lui donner les raisons de cette abstention.

Voici la lettre de notre président. Me Talamon :

Monsieur le Ministre,

L'U.N.A.C. a bien reçu votre invitation à la réception qui doit avoir lieu le jeudi 27 avril, au Ministère.

Elle regrette très vivement de ne pouvoir se rendre à cette invitation, à raison de l'état d'esprit qui règne à l'heure actuelle dans le milieu d'anciens prisonniers, qui se montrent déçus de ce qu'aucune de leurs revendications, pourtant fort modestes, ne trouve d'écho auprès des Pouvoirs publics, et, que notamment, le dernier budget ne retient aucune des promesses, qui pourtant leur avaient été faites.

Elle exprime notamment l'espoir que, dans les mois qui suivront, une plus active compréhension de leurs vœux lui permette de modifier son attitude, et de vous exprimer sa satisfaction.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

PROFOND MÉCONTENTEMENT !!!

800 drapeaux 15 à 20.000 Anciens prisonniers de guerre à la manifestation du 6 mai à Paris

Cette fois, M. le Président de la République, M. le Premier ministre, M. le ministre des Finances et M. le ministre des A.C. et V. de G., ne pourront pas méconnaître le réel et très profond mécontentement des anciens P.G. qui n'obtiennent absolument rien en ce qui concerne leurs douloureux, cruciaux, urgents problèmes.

Pouvoir réunir, malgré les difficultés de toutes sortes, physiques et financières, 800 drapeaux et 15 à 20.000 participants à Paris, est tout de même une preuve de ce que ressentent actuellement les anciens P.G.

De l'Opéra au Palais Royal, par l'avenue de l'Opéra, un cortège impressionnant, digne, silencieux, tel a été la manifestation du 6 mai à Paris.

De nombreux camarades s'étaient déplacés de province malgré les sacrifices que cela représentait pour eux, et nous leur en sommes particulièrement reconnaissants, ainsi qu'à ceux de la région parisienne.

Membres du Comité National d'Entente P.G., dirigeants de nos Associations, de nos Amicales, des anciens d'Algérie, tous unis et décidés, ouvraient le cortège derrière la forêt de drapeaux, tous tricolores. Des pancartes indiquaient le nom de nos Associations et du Comité d'Entente. Quelques pancartes relaient nos principales revendications.

Puis, un long cortège composé de tous nos camarades qui, un moment, s'étaient du Palais Royal à la place de l'Opéra, ce défilé particulièrement imposant semblait avoir la sympathie des promeneurs.

Rassemblés place du Palais-Royal, devant le ministère des Finances, nos camarades ont écouté attentivement les représentants de

nos quatre Associations : Me Talamon, pour l'U.N.A.C., Budon, pour les cheminots anciens P.G., Picard pour les Evadés, et Lepeltier, pour la F.N.C.P.G. qui ont brièvement exposé les raisons de cette manifestation et notre volonté de faire aboutir nos problèmes P.G.

Aucun incident, chacun se rendant compte de l'importance d'une telle preuve de notre mécontentement et de notre colère, cette manifestation étant devenue indispensable devant l'attitude et le mépris de nos gouvernants.

D'autres manifestations ont eu lieu soit le 6, soit le 7 mai dans les départements, les premiers résultats reçus démontrent les mêmes succès partout et la même volonté ; en ces deux jours, les anciens P.G. étaient réunis dans la même communion d'esprit et de volonté.

Nous espérons que cette fois le gouvernement comprendra l'importance de nos problèmes humains et sociaux, et qu'il prendra, enfin, les décisions tant attendues, et souvent promises. Que messieurs les parlementaires sachent que nous les observons attentivement, et que nous n'hésiterons pas, lors des élections législatives, de leur rappeler leurs promesses et de les comparer avec leurs votes. Nous avons un budget avant ces élec-

tions, nous avons l'intention de leur faire s'en souvenir !

Cette fois, nous sommes décidés à agir énergiquement, nous en avons assez, plus qu'assez, et nous EXIGEONS maintenant des solutions rapides et complètes.

Notre mécontentement est si profond, que pour la première fois, les dirigeants nationaux des anciens P.G. ont refusé d'assister à une réception de M. Duvillard, au ministère des A.C. et V. de G. Les membres du Comité d'Entente P.G. ont voulu ainsi prouver que les anciens P.G. en avaient assez, qu'ils ne comprenaient absolument pas l'attitude gouvernementale, et qu'ils n'acceptaient pas le mépris dont ils sont l'objet.

Nous sommes décidés, s'il le faut, à prendre d'autres mesures.

Les anciens P.G. doivent se sentir "mobilisés" en permanence, leur UNION, leur AMITIE, leur sens SOCIAL doivent leur permettre d'obtenir ce que réclament les plus "touchés" parmi eux, si nous ne voulons pas qu'ils tombent dans la misère, le découragement... tout cela par mauvaise santé, chômage, perte de moyens intellectuels, afin de leur permettre de s'arrêter NORMALEMENT, soit à 61, 62, 63 ou 64 ans !!! Il est inadmissible de leur refuser cette "réparation"

alors qu'ils ont donné 5, 6, 7 ans de leur vie, de leur jeunesse !

En réclamant cela, nous ne faisons pas de démagogie, nous ne faisons que réclamer un DU, un geste mérité et logique.

Il est inadmissible de ne pas être entendus !!!

En marge de cette manifestation, nous avons bien tristement constaté que la grande presse, la télévision avaient ignoré cette manifestation !!! pourtant autorisée par la Préfecture de Police, donc connue... Ah ! si nous avions "cassé quelque chose", s'il y avait eu des blessés, des déviances détruites... alors là, la "grande information" aurait été heureuse de s'en gargariser à la "UNE"... pauvre information... merci tout de même aux quelques journaux qui en ont fait part le lendemain ou le surlendemain... mais ils sont peu nombreux.

Devrons-nous recommencer ? Nous ne le souhaitons pas, et nous serions, au contraire, heureux d'annoncer des mesures indispensables au drame actuel et permanent des anciens P.G. ! Oui, nous le souhaitons profondément, sans toutefois y croire beaucoup, c'est pourquoi nous continuons la lutte à outrance, et chacun d'entre nous, où il se trouve, doit y participer PLUS QUE JAMAIS.

Marcel SIMONNEAU.

Mais pourquoi cet entêtement ???

Après accord avec le patronat et les syndicats, le gouvernement a pris les décrets nécessaires pour que les chômeurs âgés de 60 ans et plus, puissent s'arrêter de travailler en touchant un pourcentage appréciable de leur salaire, en attendant la retraite professionnelle à 65 ans au taux plein.

Le ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale a pris un autre décret permettant aux travailleurs malades, de pouvoir prendre leur retraite à 60 ans, après avoir été reconnus incapables de continuer leur travail.

Tout cela sur le plan général, ce n'est certes pas entièrement suffisant, mais ce sont des améliorations appréciables, c'est bien.

Pourquoi alors, notre ministre des A.C. et V. de G. n'a-t-il pu obtenir que les anciens P.G., après tant d'années de captivité ne soient pas automatiquement autorisés à prendre leur retraite à 60, 61, 62, 63 ou 64 ans s'ils le désirent, et pour les raisons que nous avons si souvent développées ? Le chiffre de ces camarades est maintenant peu élevé, alors pourquoi cette incapacité ministérielle à nous donner satisfaction, pourquoi cet entêtement gouvernemental à notre égard... nous ne comprenons vraiment plus. nous ne comprenons toujours pas, et combien de temps cela va-t-il encore continuer, Monsieur le Ministre ?

Pourquoi aussi cet entêtement à ne pas vouloir sortir les décrets concernant les levées de forclusion pour certaines maladies découlant de la captivité, prouvées sur le plan médical et international, et reconnues dans les conclusions de la commission ministérielle de la captivité du ministère des A.C. ? Pourquoi cet entêtement de M. le Premier ministre à ne pas donner le feu vert à ces décrets préparés, après de longues consultations ministérielles, par le ministre des A.C. ? Là aussi, nous ne comprenons pas.

Et la revalorisation de la retraite du combattant pour ceux de 39-45 ? Encore un entêtement que nous ne comprenons pas, mais absolument pas, car il ne s'agit pas de "gros sous", nous le répétons.

Le Premier ministre a annoncé à l'Assemblée Nationale que le montant de la vignette automobile reviendrait à sa source, c'est-à-dire au Fonds national de solidarité en faveur des personnes âgées, bien, mais alors, pourquoi le produit de la Loterie Nationale ne reviendrait-il pas lui aussi à sa source, c'est-à-dire pour les Anciens Combattants, comme cela avait été décidé lors du vote concernant la création de la Loterie Nationale ? Oui, pourquoi ? Ce serait un geste honnête et logique, et permettrait de régler certainement d'un coup cet

te revalorisation de la retraite du combattant devenue indiscutable.

Chers camarades de partout, harcelez vos parlementaires, démontrez-leur le bien-fondé de nos "réparations" et qu'il faut absolument que ces trois problèmes soient réglés intégralement et tout de suite. Il est plus que temps, nous ne pouvons plus attendre, et nous sommes décidés à aider tous ces camarades qui attendent avec impatience, urgence et nécessité ces règlements.

Nous avons la chance d'avoir encore un budget avant les élections législatives ; il faut donc mettre les parlementaires devant leurs pleines responsabilités. Il faut que leurs votes concrétisent leur approbation, leur correspondance, leurs promesses. Nous y veillerons plus que jamais, qu'ils en soient certains.

Alors, chers camarades, où que vous soyez, luttiez avec nous, interpelez toutes les personnes plus ou moins responsables, intervenez directement ou indirectement, brandissez votre bulletin de vote, exposez nos arguments, c'est devenu une lutte sociale... humaine... aucun P.G. ne doit rester en arrière, tous sans exception doivent se considérer moralement mobilisés, complètement et partout !!!

Marcel SIMONNEAU.

La retraite à 60 ans pour les anciens P.G.

Nous extrayons du dernier « P. G. » de la F.N.C.P.G. une lettre de M. Boulin, ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale, en réponse aux interventions du Secrétaire général. Elle nous paraît intéressante pour tous nos camarades :

Monsieur le Secrétaire général. Vous avez, à de nombreuses occasions, appelé particulièrement mon attention sur la situation des anciens prisonniers de guerre âgés de 60 à 65 ans, au regard des droits à pension de vieillesse du régime général de Sécurité sociale.

Cette question a été longuement débattue devant le Parlement lors de l'adoption de la Loi n° 71-1132 du 31 décembre 1971 portant amélioration des pensions de vieillesse du régime général de Sécurité sociale.

Je vous confirme que des études précises ont été menées en liaison avec les groupes parlementaires et avec M. Duvillard, ministre des Anciens Combattants et Vicimes de Guerre, qui m'a communiqué les différents rapports établis par la Commission dite : « de la pathologie des prisonniers de guerre ».

Le projet de décret qui va être prochainement publié prévoit que le dossier qui sera soumis au médecin-conseil de la Caisse compétente pour statuer sur la demande de pension de vieillesse au titre de l'incapacité devra comporter une déclaration du requérant relative à sa situation pendant la période de guerre.

Cet élément nouveau mettra le médecin en mesure de tenir compte, notamment, des séquelles physiologiques des années de captivité pour apprécier l'incapacité éventuelle au travail d'un ancien

prisonnier de guerre.

En outre, afin que les médecins-conseils des Caisses soient parfaitement informés des différents aspects de ces séquelles physiologiques, une information systématique est entreprise et je communique au médecin-conseil national les synthèses des travaux de la Commission précitée pour qu'il en assure la diffusion auprès des médecins-conseils chargés du contrôle médical des Caisses compétentes pour liquider les pensions.

Enfin, ainsi que je vous l'ai indiqué verbalement, la Commission régionale technique compétente en matière de litiges relatifs à la reconnaissance de l'incapacité comprend, notamment, un médecin désigné par le requérant. Un ancien prisonnier de guerre peut donc, lors de cette phase contentieuse, désigner un médecin particulièrement compétent en matière de pathologie de la captivité.

Je suis persuadé que l'ensemble de ce dispositif, joint à l'assouplissement de la définition découlant de la réforme, permettra aux anciens combattants prisonniers de guerre de faire valoir leurs droits dans les meilleures conditions possibles.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Robert BOULIN.

LE BOURGOGNE SUR VOTRE TABLE UNE NOUVELLE CARTE DES VINS

Groupe I : vins fins de la Côte de Nuits				Prix à la
Appellation	Nature	Année		bout.
Pinot rosé	rosé			6,30 F
Bourgogne	rouge			8,30 F
Gevrey-Chambertin	rouge	1967		12,30 F
Gevrey-Chambertin	rouge	1969		15,50 F
Lavaux-St-Jacques 1 ^{er} Cru	rouge	1969		20,50 F

Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles

Groupe II : Vins fins de la Côte de Nuits				Prix à la
Appellation	Nature	Année		bout.
Bourgogne	rouge	1969		8,30 F
Nuits-Saint-Georges, Les Meurgers	rouge	1967		13,30 F
Nuits-Saint-Georges, Les Meurgers	rouge	1969		15,50 F
Vosne-Romanée	rouge	1967		12,30 F
Vosne-Romanée	rouge	1969		12,80 F
Vosne-Romanée, Les Beaux-Monts	rouge	1967		13,30 F
Vosne-Romanée, Les Beaux-Monts	rouge	1969		15,50 F
Vosne-Romanée, Les Suchots	rouge	1967		13,30 F
Vosne-Romanée, Malconsorts	rouge	1967		15,50 F
Vosne-Romanée, Malconsorts	rouge	1969		17,50 F
Romanée, Saint-Vivant	rouge	1967		18,50 F
Romanée, Saint-Vivant	rouge	1969		21,50 F
Clos-Vougeot	rouge	1967		17,50 F
Clos-Vougeot	rouge	1969		20,50 F

Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles

Groupe III : Vins fins de la Côte de Beaune				Prix à la
Appellation	Nature	Année		bout.
Bourgogne	blanc	1969		8,50 F
Meursault	blanc	1967		11,50 F
Meursault	blanc	1969		12,50 F
Meursault-Perrières	blanc	1967		14,00 F
Meursault-Perrières	blanc	1969		15,00 F
Meursault Côte de Beaune	rouge	1966		9,80 F
Meursault Côte de Beaune	rouge	1969		10,80 F
Volnay-Santenols	rouge	1967		14,00 F
Beaune	rouge	1966		13,50 F
Beaune, Clos du Roi	rouge	1969		15,50 F
Pommard	rouge	1967		17,70 F
Corton - Les Renardes	rouge	1966		18,20 F

Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles

CONDITIONS DE VENTE

Les prix stipulés s'entendent à la bouteille « Bourgogne » (75 cl). Les envois sont effectués nets de tous frais (flacons, taxes, port et emballages perdus) uniquement en France Métropolitaine. Les commandes individuelles ou collectives (ces dernières à livrer à une seule adresse) doivent porter par groupe, avec un minimum de douze bouteilles. Chaque groupe représente un viticulteur. Par ex. : douze bouteilles assorties parmi les crus du groupe II, vingt-quatre bouteilles assorties parmi les vins du groupe III, etc.

En période normale, un délai minimum de quinze jours est nécessaire pour la livraison. Au mois

de décembre, aucun délai ne peut être garanti. Tous ces crus sont en quantité limitée, certains millésimes peuvent être épuisés avant le 1^{er} juillet 1972.

Il convient de respecter scrupuleusement ces prescriptions. Les commandes doivent être adressées à Gilbert CORNEMILLOT, délégué U.N.A.C. pour le département de la Côte d'Or, 22, boulevard de la Trémouille, 21 - DIJON. C.C.P. n° 1268-04. (Tél. (80) 32-31-93). Les fonds doivent être versés à la commande, soit au C.C.P. sus-indiqué, soit par chèque bancaire.

Le barème ci-dessus est valable jusqu'au 1^{er} juillet 1972.

LE LIEN

Publication mensuelle
68, rue de la Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

Georges ROCHEREAU
Directeur de la publication :

Abonnement : UN AN : 10 F

Imprimerie ADAM
4 bis, rue Nobel, Paris-18^e

ACTIVITÉS INTERDEPARTEMENTALES



ALPES - MARITIMES

Nous avons eu le plaisir de savoir que notre camarade, le juge Rieu, du tribunal des enfants de Nice, vient d'être nommé 1er juge des Alpes-Maritimes.

Par ailleurs, nous sommes allés visiter notre ami Gallart, de Fréjus, mais absent. Mme Gallart nous a dit que notre ami, après un mauvais passage, a repris ses activités.

Meilleure santé, cher ami.

Nous sommes retournés voir notre grand camarade Badelli, de Nice, à l'hôpital Pasteur à Nice. Notre ami va mieux.

Meilleure santé, cher camarade.

Le 25 avril, nous avons rejoint le Vaucluse, ayant décidé de faire une nouvelle réunion à Cavaiillon. Un grand café nous avait regroupés dans cette petite cité où nous avons de chers camarades.

Nos travaux, nous l'espérons, devaient être des plus fructueux, surtout que nous pensions y voir siéger notre grand camarade Berger, président de l'U.N.A.C. du Vaucluse.

Hélas ! nous avons été déçus, certes surtout en quantité. La réunion eut peu de participants. D'autre part, certains camarades crurent devoir réclamer que l'U.N.A.C. nationale fasse les secours elle-même. Ce problème sera débattu par le National. Il faut souligner

que nombre de camarades sont d'accord pour que le social soit fait, en bonne partie, par les sections de province.

Etaient présents à cette petite réunion : Buffière, des VII ; Joseph Gandon, des VII ; Dr Béraud, des III, de Vaison-la-Romaine ; Courveille, des III, de Carpentras ; Blanc, des III, de Carpentras ; Bertrand, des VII, de Cavaiillon ; Valentin, des III, de Cavaiillon, et Monteux, des III, de Nice.

Nous avons, cette semaine, rendu visite à notre ami Brunet, des VII, qui sort de maladie. Il doit reprendre son travail à la caserne Ruska à Nice, mais sera en retraite dans peu de mois.

A cette occasion, Monteux et Dumoulin ont eu le plaisir de revoir Martine Brunet (qui habite Melun) et son bébé.

Meilleure santé, cher Maurice.

D'autre part, nous venons d'avoir l'Assemblée générale de l'U.N.E.G. des Alpes-Maritimes, qui s'est tenue au Palais des Festivals à Cannes. Monteux y a rapporté le rapport social départemental, et a demandé un social au mieux pour nos malades et camarades âgés.

Nous avons, hélas ! lors du congrès de l'U.N.E.G. des Alpes-Maritimes, déploré durant l'année le décès de nos camarades : Barnoin, Zazeri et Jeangorges.

Nous adressons aux familles nos condoléances émues.

coupe U.N.A.C. sera remise sous peu.

SAMEDI 20 MAI :

Notre ami Rochereau, président national du Stalag XVII B, venu à la Foire du Livre de Nice, nous rendit visite puis nous dînions ensemble dans un petit bistrot du port de Nice.

Des nouvelles de nos camarades :

Maurice Brunet (VII), va mieux, quant à Dumoulin (III), il doit se faire opérer. Meilleure santé, cher Jean-Pierre.

Félix - les XII, avec Banzet, Duperray, le Frère Passot - les XIII, représentés par Bert, avaient tenu à participer à cette visite.

L'accueil par notre camarade Viry, directeur de la Maison, ex-Stalag XII, fut très cordial. Il nous fit visiter en compagnie de l'économiste, M. Crémy, les cuisines, salle à manger par petites tables, les chambres, l'infirmerie, les diverses salles : billard, télé - deux postes, l'un en noir et blanc, l'autre en couleur - un très beau parc. La propreté est partout éclatante. L'entretien semble particulièrement soigné ; une salle de fêtes où sont donnés des concerts ou représentations de troupes venant distraire nos camarades. La nourriture y est soignée et chacun y est servi indi-

viduellement, selon son appétit et son goût. Il y a cinquante chambres particulières et trente-quatre à deux ou trois lits. Liberté totale est laissée aux pensionnaires. Ils ne sont tenus que d'être à l'heure pour les repas et la rentrée du soir.

Cet ancien château est très bien aménagé. Il est situé dans le village d'Anse, ce qui permet aux retraités d'avoir des contacts faciles avec l'extérieur, ce qui est très appréciable.

Nous avons causé plus particulièrement avec les P.G. Ils sont douze ici, sans compter le directeur, l'économiste, le chef-jardinier, et aussi le gardien, qui sont tous d'ex-P.G. Nous avons donc trouvé un terrain d'entente facile à exploiter.

M. Viry nous réunit dans la salle du Conseil et offrit à tous les P.G. présents un vin d'honneur. Il nous remercia de notre visite, et donna des explications sur la vie dans cette maison. Parrot, à son tour, lui exprima des remerciements pour sa réception chaleureuse ; il promit de revenir, et la séparation suivit après des conversations animées entre visiteurs et retraités, mais tout a une fin, et c'est sans adieu que nous avons quitté nos camarades.

Il est toutefois dommage que les places ici soient si peu nombreuses, car il y a beaucoup de demandes qui ne peuvent être accordées, sinon après une longue attente.

M. DUVION.

VISSITE DU 7 MAI 1972

AU CENTRE MEDICAL DE L'ARGENTIERE PAR L'AMICALE DES STALAGS XIII REPRESENTES PAR PIEGAD, JOLY, LEYNAUD

Nous prenons Meyrigne à son P.C. de Souzy. Il n'était pas certain de pouvoir nous accompagner, mais son état de santé s'étant amélioré, il monte avec nous au Centre.

Au standard, nous attendent Moisky, Laborde et Delorme. Piegad et Leynaud vont voir Carrat, Stalag IX A à la chambre N° 8, lequel a une jambe cassée. Le gars a un bon moral, et a été très content de cette visite.

Avec Joly, nous allons voir Muquet, lequel n'a pas le moral du tout. Etat de santé stationnaire. Il circule dans la maison et voudrait bien en sortir. La patience lui est conseillée ; il faut avant tout se soigner.

Nous rejoignons ensuite la halte Cuminato, où le casse - croûte nous réunit. L'ami Michelin est là, sa disparition, il y a deux mois, n'avait pas eu de conséquences.

M. Perrier, correspondant du « Progrès de Lyon » se trouvant de passage, vient bavarder un instant avec nous. N'étant pas très nombreux, nous avons pu bavarder tranquillement, et dans la bonne ambiance habituelle. Cette fois c'est Farjot qui n'est pas là, lui qui ne manque jamais notre venue ! Il faut dire qu'il est en congé.

Nous avons apporté deux costumes, des livres, des cigarettes.

Après ces deux courtes heures passées auprès de nos camarades, nous les remontons au Centre, ramenons Meyrigne à Souzy et, rendez-vous est donné au 24 juin, pour la visite par l'Amicale des Stalags III.

M. DUVION.

SUITE AU COMMUNIQUE

"URGENT" PASSE DANS LE N° DU « LIEN » DE MARS

Pour compléter le communiqué éditant le bénéfice de la Sécurité sociale aux veuves de guerre titulaires de la pension de réversion et aux veuves titulaires d'une "pension hors guerre", je rappelle que ces veuves peuvent prétendre au bénéfice de la S.S. (retraite) dès l'âge de 60 ans, et 55 ans en cas de maladie reconnue définitive.

Henri STORCK.

NORD

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 AVRIL 1972

Etaient présents :

Cotte, du IA (aspirants), Florimond Segard, des I, Oscar Delmé, des I, Cyrille Flipo, des II, Jacques de Baralle, des III, Henri Leroy, des IV, Lucien Hespel, des IX, Ernest Langlois, des XII, Louis Loridan, des XII, Constant Quenelle, des XIII, Henri Hespel, des XIII.

Excusés :

Colonel Carnoy, de l'Oflog IV, Paul Darloy, des II, Van Moerbeke, des II, André Isært, des IV, Charles Matton, des XIII.

Avant d'ouvrir la séance, les présents comptent et prennent les invitations pour la journée du 7 mai, qui sont destinées à leurs Amicales.

La feuille des présents est signée et le procès-verbal du 6 mars adopté sans observation.

La parole est ensuite passée à Henri Leroy, pour son compte rendu de l'Assemblée générale de l'U.N.A.C. à Paris. L'essentiel paraîtra dans la page U.N.A.C. du « Lien ». Il semble que plus de discipline aurait permis un gain de temps appréciable. Henri Leroy a insisté auprès des Amicales Nationales pour que toutes les délégations régionales participent à nos travaux du premier lundi du mois.

Constant Quenelle nous représentera à la rencontre des frères anciens prisonniers.

Cyrille Flipo, à la remise de décoration de Natalys Dumez, et Jac-

ques de Baralle au Congrès des Cheminots.

Personne n'a pu se dégager pour participer à la cérémonie organisée par les A.C. Européens, le dimanche 16 avril.

D'une manière unanime, des félicitations sont adressées à Florimond Segard pour la Journée de Roubaix, et des photographies de la plaque sont remises à chacun.

La Foire de Lille nous propose un tarif réduit par groupe.

Au chapitre des secours, Jacques de Baralle fait état des résultats magnifiques obtenus par Georges Tillier, des III. Plus de 11.570 F, obtenus en majorité de l'Office du Nord, ont été distribués sur son intervention.

Veillez rectifier l'adresse d'Henri Leroy qui habite maintenant 138, avenue de Flandre, à Wasquehal, tél. 72-48-20.

L'Amicale des XII organise une journée du souvenir le 14 mai, pour Jean Delvainquière, décédé le 13 mai 1971.

Permanences du mercredi : 12 avril : Isært - 19 avril : Segard - 26 avril : de Baralle - 3 mai : réunion générale pour la dernière mise au point de notre journée.

La séance est levée à 20 h., ce qui est un succès.

Le Secrétaire intermédiaire :

DE BARALLE.

Liste des Délégués départementaux de l'U.N.A.C.

- 07 ARDECHE. — Abbé CHAPUS, St. VII, curé de Vogué, Aubenas.
 - 06 ALPES-MARITIMES. — Roger MONTEUX, St. III, 6, rue Clément-Roassal, Nice.
 - 09 ARIEGE. — Louis SERRUS, St. XII, 1, avenue Maréchal-Leclerc, Lavelanet.
 - 12 AVEYRON. — Félix GANDROT, Professeur, St. XVII B, 22, boulevard François-Fablié, Rodez.
 - 13 BOUCHES-DU-RHONE. — André MORINO, St. III, 45, boulevard Tellène, Marseille.
 - 16 CHARENTE. — Roger CROUZIT, St. XII, 23 bis rue Montmoreau, Angoulême.
 - 20 CORSE. — Pierre MARTELLI, St. V B, quartier Biaggini, Bastia.
 - 21 COTE-D'OR. — Gilbert CORNEMILLOT, St. III, 22, boulevard Trémouille, Dijon.
 - 23 CREUSE. — Robert LELONG, St. VI, métreur, rue de Nogé, La Souterraine.
 - 27 EURE. — F. BOURNISIEU, St. XVII B, 2, rue St-Nicolas, Evreux.
 - 32 GERS. — Adrien PERES, St. IV C, rue Charron, Condom.
 - 33 GIRONDE. — A. GALLINA, St. III, 16, rue Elvina-Sivan, Bordeaux.
 - 34 HERAULT. — Georges NICOLAS, St. III, U.N.A.C., 2, rue Stanislas-Digeon, Montpellier.
 - 37 INDRE-ET-LOIRE. — Pierre CHAGUE, St. III, 1, impasse Marceau, St-Pierre-des-Corps. Téléphone : 05-40-57.
 - 40 LANDES. — Jean COLLEE (XVII B), villa Bois-Fleuri, Labenne-Océan. Téléphone : 106.
 - 46 LOT. — Abbé Jean MEYNEN St. VI, curé de Biars-Gagnac.
 - 49 MAINE-ET-LOIRE. — Henri STORCK, St. V B, X A, B, C, D, 123, avenue du Général-Patton, Angers.
 - 52 HAUTE-MARNE. — C. RICHARD, St. VII, Thivet.
 - 57 MOSELLE. — Charles SCHWOB, St. VI, 31, avenue Foch, Metz.
 - 59 NORD. — Jacques de BARALLE, St. III, 20, avenue des Acacias, Marcq-en-Barœul.
 - 61 ORNE. — DUGUEY, St. VI, La Rotonde, Flers-de-l'Orne.
 - 67 RHIN (BAS). — Jean MONITOR, St. III, 6, rue de Singrist, Strasbourg - Montagne-Verte.
 - 69 RHONE. — L. PAGAY, St. VII, Groupement Lyonnais des Amicales de Camps, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er}).
 - 70 SAONE (HAUTE). — Maurice MOLLE, St. XVII A, Grande-Rue, Mailley.
 - 72 SARTHE. — P. JOUIN, St. III, 24, rue Mazagran, Le Mans.
 - 76 SEINE-MARITIME. — Charles LIOT, St. II B, 2, rue Gloria, Bois-Guillaume.
 - 78 LES YVELINES. — Paul GODARD, St. III, 36, rue de la Paroisse, Versailles.
 - 79 DEUX-SEVRES. — Marius GUILLEMOTEAU, St. III, 20, allée des Rosiers, Niort.
 - 82 TARN-ET-GARONNE. — Lucien FRIBOULET, Quatre-Vents, Saint-Maurice-Lafrançaise.
 - 83 VAR. — Clément GALLART, St. I A/1 B, rue Aubenas, Fréjus.
 - 84 VAUCLUSE. — A. COURVEILLE, St. III, Directeur Hôpital de Carpentras.
 - 85 VENDEE. — Clément GUINEAUDEAU, St. I A/1 B, 29, rue Maréchal-Ney, La Roche-sur-Yon.
 - 86 VIENNE. — Abbé Pierre MOREAU, St. II B, curé de La Roche-Posay.
 - 88 VOSGES. — Georges BERTRAND, St. IV B/G, 7, quai Colonel-Renard, Epinal.
 - 89 YONNE. — Henri GENEST, St. IA/IB, 9, place du Marché-au-Blé, Noyers-sur-Serein.
 - 91 ESSONNE. — P. BERTAT, 24, rue de Paris, Longpont-sur-Orge par Monthlery.
 - 92 HAUTS-DE-SEINE. — Georges HORY.
 - 93 SEINE-SAINT-DENIS. — Robert MARTER.
 - 94 VAL-DE-MARNE. — Joseph LANGEVIN.
- Pour ces trois Délégués, correspondance à adresser 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e) (U.N.A.C.).
- 95 VAL-D'OISE. — Marcel VERNHES, 3, route de Montmorency, à Andilly.

Tous ces délégués sont à la disposition des représentants des Amicales Nationales pour leur département respectif.

3 SEPTEMBRE 1972

Dès les vacances terminées... pensez que, comme chaque année, à la même date, les anciens P.G. se retrouveront nombreux, une nouvelle fois, pour ranimer la Flamme Sacrée sous l'Arc de Triomphe de Paris.

C'est une manifestation du SOUVENIR, envers tous nos camarades disparus et de notre fidèle reconnaissance à tous ceux des combattants qui sont morts pour que nous restions des hommes libres. Nos camarades doivent donc, pour ces simples raisons, nobles et fraternelles, assister nombreux, très nombreux à cette pieuse et grandiose cérémonie le DIMANCHE 3 SEPTEMBRE prochain.

Rassemblement à 18 h. au coin

de l'avenue des Champs-Élysées et de la rue Balzac (métro George-V).

Cette cérémonie est organisée par les Fédérations et Unions, membres du Comité National d'Entente P.G. : U.N.A.C., F.N.C.P.G., Une couronne commune sera déposée sur la tombe du Soldat Inconnu.

Nous remonterons les Champs-Élysées précédés d'une musique militaire et de nos drapeaux.

Tous les "AMICALISTES" sont invités à assister à cette cérémonie du Souvenir, de l'Amitié et de l'Union.

Nous comptons sur vous. Venez nombreux, très nombreux.

MERCI !

Marcel SIMONNEAU.

Matricule 3033

par André PREVOST, ancien P.G. (Saône-et-Loire) Stalags XIII et IV

Encore un livre sur la captivité, me direz-vous ? OUI et NON. En effet, PREVOST nous fait revivre, d'une façon très courte, des moments de notre captivité, très clairement, très simplement, avec un cœur d'or, une vérité certaine, une liberté de jugement très impressionnante, et nous parle aussi de l'attitude des "hommes" à notre époque...

Beaucoup d'exactitude dans tous ces récits et analyse - avec un esprit très juste dans le bon sens humain.

Et ce qui ne gêne rien, très plaisant et très facile à lire.

LISEZ... « MATRICULE 3033 », vous ne le regretterez pas.

La première édition épuisée en moins de trois mois - une diffusion dans toute la France et même hors de France.

Les bénéfices sont entièrement consacrés à l'aide aux camarades en détresse, ainsi qu'à ceux du 3ème âge.

Vous pouvez vous le procurer auprès de l'auteur : André PREVOST, à Epinac (71), C.C.P. 444-84 Dijon. Exemplaire dédié.

Ou auprès de Marcel DUVION, 16, rue des Tables-Claudienne, Lyon (1er), C.C.P. 1511-97, Lyon, au prix de 13,50, port compris.

LA VIE DE NOTRE GRANDE FAMILLE

NOS PEINES

A Mme Delalande, à toute sa famille, l'Amicale présente ses très sincères et très vives condoléances.

Notre camarade et ami Léon Ricoux, décédé le 30 mars 1972, à l'âge de 66 ans, à Châteaupsac-87.

A Mme Ricoux et sa famille, ses amis et l'Amicale des Stalags II A, C, D, E, présentent leurs condoléances émues et très sincères.

NOUVELLES DE:

Robert Fumeron, 77 - Condé-sur-Libaire, en s'excusant pour le retard de paiement de sa cotisation 71 et des bons de soutien, nous adresse ses bonnes amitiés, sans oublier tout spécialement R. Legros et Mme, et naturellement aussi tous les "Gétangs" du II A, à qui il adresse son affectueux souvenir. Tu es pardonné, et nous te remercions vivement. A bientôt. R. Legros.

Abbé Gilbert Alby, 11 - Limoux : Merci pour ton règlement de ta cotisation 72 et de ton amical souvenir aux anciens camarades. Ils seront touchés de savoir que tu penses à eux.

Raymond Bonichon, 58 - Saint-Pierre-le-Moutier : Reçu ta lettre. Bien noté ta nouvelle adresse. Te félicitons d'être parmi les heureux gagnants de nos cadeaux de bons de soutien. Transmettons toutes tes amitiés à tous les ex-P.G.

Auguste Verschaeve, 59 - Roubaix : Félicitations pour la chance que tu viens d'avoir avec nos cadeaux de bons de soutien. Ainsi

**Ah, zut!... je n'ai pas payé
Vite, à la poste...
ma cotisation 72...**

que tu le demandes, nous adressons ton plus amical souvenir aux anciens du II B, commando de Gudenhagen.

Auguste Morey, 21 - Meursault : Félicitations aussi d'être un heureux gagnant. Adressons ton bonjour à tous les anciens du II E. Te remercions de nous prévenir du décès de l'abbé Bernard Gilon, de la Côte-d'Or, ce que nous ignorions complètement.

Jean Bossu, 59 - Roubaix, adresse son fidèle souvenir à tous les anciens du Stalag II D.

Jean-Pierre Ficholle, Paris, 17^e : En envoyant sa cotisation pour 71-72, a la gentillesse d'y ajouter un très beau "don" pour les œuvres sociales. Adresse ses amitiés et félicitations aux "courageux bénévoles" qui assurent la continuité de l'Amicale et maintiennent « Le Lien » indispensable. Merci, ami, mille fois de ton geste généreux.

Roger Jean, 17 - Bourcenafranc : Pour règlement de ma cotisation 1972 et la Caisse d'entraide. Avec l'expression de ses sentiments les meilleurs et ses plus chaleureuses félicitations pour l'inlassable dévouement de ses dirigeants. Tes encouragements nous vont droit au cœur. Merci.

Georges Ardouin, 91 - Paray-Vieille Poste : Merci de ton meilleur souvenir.

Jean Buisson, 63 - Ambert : Avec son amical souvenir aux uns et aux autres.

Jean Blanche, 92 - La Garenne-Colombes, adresse ses amicales pensées pour tous ceux du II A.

J. Schmitt, 94 - Champigny : Nous aurions pu chercher longtemps ton nom. Merci d'avoir répondu. Nous ne manquons pas, vois-tu, de donner ton bonjour à

tous les anciens du II D, et surtout une prochaine fois, fais bien mentionner qui tu es. Merci encore.

Elie Bénichou, 94 - Ivry-sur-Seine : Avec ses sincères amitiés à tous les copains de Varin et Wismar. Merci, et bien amicalement.

Antoine Vigouroux, 94 - Arcueil : Heureux de te voir venir à notre repas familial et te remercions de tes bonnes amitiés.

Marcel Lambinet, 95 - Eaubonne : En nous annonçant sa venue au repas familial, nous adresse ses fraternelles pensées et principalement à tous ceux du II E.

Raymond Germond, 41 - Droué : Merci de ton réabonnement et du surplus pour nos œuvres. Volontiers adressons ton bonjour aux camarades du II C 409 Uteck. Ils ne manqueront pas d'en être touchés.

Louis Bornat, Paris X1^e : Merci du paiement de tes cotisations pour les années 71 et 72 et de tes amitiés et bons souvenirs, te retournons les nôtres.

**N'oubliez pas
de nous demander
dès maintenant
des carnets
de BONS de SOUTIEN...
ils sont déjà
à votre disposition**

CARTES D'ADHERENTS
Des nouvelles cartes d'adhérents sont à la disposition des camarades qui en feront la demande. En réglant votre cotisation 1972, demandez-la nous en joignant un timbre de 0,50 pour frais d'envoi. D'avance, merci!

- LAMBERT Simon, 59 - Flin-les-Raches
- LECONTE Jean, 59 - Marcq-en-Barœul
- BLANCHET Maurice, 59 - Preux
- CARLIER Eugène, 59 - Bermerain
- COUTURE Girard, 59 - Hellemmes
- COUROUBLE Lucien, 59 - Lesquin
- TOURNIER Victor, 59 - Douai
- CAILLER Raoul, 59 - Wavrin
- GENNEVOISE Lucien, 59 - Lille
- DELEUSIERE Georges, 59 - Roubaix
- MARCHAND Hippolyte, 59 - Lille
- LEVASSEUR Albert, 59 - Lille
- DUPUITS Léon, 59 - Beaufort
- DAROU Marcel, 59 - Hazebrouck
- QUILLARD François, 14 - Condé-sur-Noireau
- GEINDRE Louis, 01 - Divonne-les-Bains
- ROCHE Franck, 03 - Vichy
- ORY Georges, 76 - Fécamp
- AUTUN Jacques, 78 - Versailles
- DUBUS Charles, 95 - Sannois
- GERAUD PECH, 31 - Launaguet
- BAUDOIN René, 17 - Nieuil-sur-Mer
- LAVABRE Célestin, 12 - Rodez
- DEBAILLEUX Marcel, 02 - St-Quentin
- BOZIER Georges, 86 - Chauvigny
- RIGONI François, 11 - Axat.

Georges Durand, Meulan : Amicales pensées et souhaits de santé à tous les amis du Stalag II E, principalement à René Dupont et Pierre Tournier, étant ensemble au même kommando. Courage à tous et notre affectueuse reconnaissance à notre président et membres du Bureau. Merci à toi de tes encouragements.

Louis Coindeaux, Usson-du-Poitou : Pour le journal, bien amicalement. A toi aussi.

Julien Bougouin, 49 - Brézé, regrette de ne pas être des nôtres cette année et adresse son bon souvenir à tous, entre autres à Le Rol et à Ph. Dubois. Voilà qui est fait, avec nos regrets de ne pas t'avoir vu.

Paul Van Moerbeke, 59 - Ascq : Grippé et au lit, regrette de ne pouvoir venir assister à l'Assemblée générale et au repas. Adresse ses amitiés et souvenir à Legros. Sommes navrés de ne pas avoir eu le plaisir de ta venue et te souhaitons, bien sûr, prompt rétablissement.

René Guillaume, 52 - Bourbonne-les-Bains : Merci de ton règlement, hélas! n'avons pas d'indications précises concernant des maisons de retraite ou maisons de vacances pour les P.G. du 3ème âge. Il semble que dans la grande presse, tu peux trouver des indications sur certaines de ces maisons, mais rien certainement n'est très bon marché. Adressons tes amitiés aux anciens de Nien-dorf II E, et ton amical souvenir.

Deprince, 93 - Montreuil : Tu nous apprends que tu as été accidenté et hospitalisé, nous espérons qu'il ne s'agissait pas de quelque chose de trop grave et que tu te trouves maintenant complètement rétabli, ce que nous te

souhaitons. Merci de tes vives félicitations à R. Legros pour sa nomination de chevalier dans l'Ordre du Mérite National. Il t'adresse ses vives amitiés.

Maurice Barbe, 60 - Nogent-sur-Oise, nous écrit : « Je viens de recevoir « Le Lien » du mois d'avril à Vence, où je me repose pour mon asthme. Pour renouer les liens avec tous, Mgr de la Brousse en particulier, du "Revier" et les camarades de camp, des kommandos de Gustron, Baumgarten, Stafenhagen, je t'envoie ce petit mot d'amitié. Je n'oublie pas de te féliciter de tout cœur pour cette distinction bien méritée qui t'honore, et à travers toi, l'Amicale. Amical souvenir à tous. »
Merci et notre bon souvenir en retour. R.L.

Schlienger, 76 - Le Havre : Bien reçu ta lettre. Pour retrouver ce que tu recherches, il faut que tu achètes le « Journal de la France », qui paraît tous les mardis au prix de F. 3, en écrivant tu retrouveras facilement le numéro qui t'intéresse. Nous transmettons ton bon souvenir à Lucien Broche, de Remoulins, avec lequel tu te trouvais à l'infirmerie du IIC en 1941-42. N'avons pas de nouvelles de Dazet, Periner, Alex Roux, Anglerand.

De bonnes nouvelles de nos amis Van Moerbeke, de Villeneuve-d'Ascq. Tous deux vont à Nice se reposer.

Bonne détente, beau temps, revenez-nous en bonne forme ; Tous vos amis du Nord et Pas-de-Calais, et aussi ceux de Paris sont avec vous!

**Demandez votre nouvelle
carte d'adhérent
contre 0,50 F**

Nos nouveaux adhérents

Nous avons eu la joie d'enregistrer les nouvelles adhésions suivantes depuis le 1er janvier 1972 : NAZIN Georges, 54 - Nancy
GERARD Pierre, 59 - Cambrai
BERTRAND Jean, 75 - Paris
MOUCHERIN Nicolas, 59 - Maubeuge
BAEHLER Ferdinand, 68 - Colmar
DUBOIS Victor, 77 - Meaux
VAN OVERSCHELDE, 59 - Lille
CHARPILLAT Paul, 75 - Paris

BENOIT Louis, 91 - Massy
SAVREUX Marcel, 78 - Mantles-la-Jolie
LEFEBVRE Elie, 59 - Hergnies
GREZEL Jean, 33 - Néac
SURGE Maurice, 37 - Tours
ROUVIN, 62 - Aires-sur-la-Lys
MADOUX Gaston, 59 - Roost-Garendin
DEJAGHERE Adolphe, 59 - Lille
TOULEMONDE André, 59 - Tourcoing

LECTURE
Vous qui aimez lire, n'hésitez pas à commander à notre Ami et Camarade :
R. GUIGNARD, Ecole Publique
44 - VUE - C.C.P. NANTES 846-39
Ancien des II A et II E (Bülow, Prestin, Neuendorf et Homme de confiance de Perlin (E. 820)
Son roman : **LA VILLE**, brûlant sujet d'actualité (le drame d'un artisan de campagne).

- LAMBERT Simon, 59 - Flin-les-Raches
- LECONTE Jean, 59 - Marcq-en-Barœul
- BLANCHET Maurice, 59 - Preux
- CARLIER Eugène, 59 - Bermerain
- COUTURE Girard, 59 - Hellemmes
- COUROUBLE Lucien, 59 - Lesquin
- TOURNIER Victor, 59 - Douai
- CAILLER Raoul, 59 - Wavrin
- GENNEVOISE Lucien, 59 - Lille
- DELEUSIERE Georges, 59 - Roubaix
- MARCHAND Hippolyte, 59 - Lille
- LEVASSEUR Albert, 59 - Lille
- DUPUITS Léon, 59 - Beaufort
- DAROU Marcel, 59 - Hazebrouck
- QUILLARD François, 14 - Condé-sur-Noireau
- GEINDRE Louis, 01 - Divonne-les-Bains
- ROCHE Franck, 03 - Vichy
- ORY Georges, 76 - Fécamp
- AUTUN Jacques, 78 - Versailles
- DUBUS Charles, 95 - Sannois
- GERAUD PECH, 31 - Launaguet
- BAUDOIN René, 17 - Nieuil-sur-Mer
- LAVABRE Célestin, 12 - Rodez
- DEBAILLEUX Marcel, 02 - St-Quentin
- BOZIER Georges, 86 - Chauvigny
- RIGONI François, 11 - Axat.

A découper suivant le pointillé

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS II ACDE après avoir pris connaissance des statuts.

Nom :
Prénoms :
Adresse :
Date de naissance :
Immatriculé au Stalag sous le N°
Kommando
Fait à, le
Signature :

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE II ACDE, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e). N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 15 F, par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal Paris 5224-78.

Les Bonnes

DE PROVINCE...

Robert Jessel (II A), route de Bordeaux à Langon, reçoit et recevra toujours les amis des II pour leurs assurances et conseils.

Gagliardini, 8, rue St-Philippe, Nice, Bar de la Plage. Meilleur accueil.

Jean Legras (II C), route d'Epernay à Chouilly, par Epernay, Champagne.

Philibert Dubois (II E), Venteuil par Epernay, Champagne.

Ruet (II E), rue de Belfort, Auldincourt (Doubs). Concessionnaire Peugeot. Tél. 91-56-93.

Gaston Braun, 88 - Etival Clairefontaine. Peinture et Décoration, tout à votre service.

Etablissements Marchand Frères, M. Désiré Langlet (ex-II D), boulevard Poincaré, 62 - Béthune.

« Saredos » : Reliure - dorure ; sérigraphie ; drapeaux - écussons ;

pavoisements - illuminations ; impression à chaud sur plastique ; pochettes dorées pour livrets de famille ; housses plastique - cadastre ; fournitures administratives. M. Armand Lebailly, Président - Directeur Général, vice-président du Groupe Nord, 9, rue Victor-Hugo, 59 - St-André-lez-Lille. B.P. 6, tél. : 55-33-62.

H. Plivard, Agence Motobécane, Trun (Orne).

Henri Bailly, avenue Paulin-Enfert, Gien (Loiret). Maréchalerie.

Marcel Brain, 10 - Romilly : Serurerie, Construction de remorques agraires.

H. Delattre, Estérel-Parc, 06 - Mandelieu. Artisan couvre-lits et édredons piqués. Tél. : 38-95-96.

André Boisgontier, 8, rue Parmentier, 53 - Mayenne. Horloger.

Société A.A.T., 50, chemin des Laitières, 95 - Soisy-sous-Montmo-

rency, tél. : 989-338-27. Ventilation, dépoussiérage industriel, fours, traitement des fumées de soudure. Référence : R. Legros.

René Durand, Electro-Ménager, 83 - Sains-Cyr.

G. Gouley, Horlogerie - Bijouterie, 5, place J.-Jaurès, 89 - Vermenton, tél. 184.

Banon et Fils, Distillateurs, 04 - Digne-les-Bains. Miel pur de Haute-Provence. Essence de lavande.

Maison Pouchain - Leclercq, Tissus - Soieries - Nouveautés, 76, rue du Général-de-Gaulle, 59 - La Gorgue.

**La "Soupe est Maigre"
Pour nos amis artisans
Donnez-leur votre
préférence**

Adresses

... ET CELLES DE PARIS

André Mazé (II A), rue des Solitaires, Paris (20ème). Assurances tous genres. BOT. 70-34.

Geoffroy (II A), rue de Crussol, Paris. Transports. 355-52-86.

Gustave Manin (II C), Cité Popincourt, Paris (11ème). Artisan repousseur moderne et restauration d'Ancien. ROQ. 19-05.

René Viol (II A), rue du Val-de-Grace, Paris. Décorateur de magasins, d'appartements, de résidences secondaires. MED 68-19.

Marius Boursy (II C), 52, rue Condorcet, Paris (9ème). Bar.

Turco Frères (II A), 147, avenue d'Italie, Agence Renault et occasions. 588-21-19.

Chaim Herszligowicz, 115, avenue Parmentier, Paris (11ème). Tailleur. OBE 95-36.

Bernard Doroy (II A), 11, rue St-Lazare. Paris. Comptable contentieux. TRU 71-08.

Marcel Ferret (II A), 40, avenue du Clocher, Aulnay - sous - Bois. Fruits, légumes. 929-70-79.

David Gorentin (II A), 80, rue de Rivoli, Paris. Chirurgien-dentiste. ARC 05-39.

André Garfin (II A), rue Turbigo, Paris. Bonneterie en gros. ARC 69-82.

Robert Legros (II A), 2, rue du Bourg-l'Abbé, Paris (3ème). Artisan bijoutier, joaillier, fabricant, réparations, transformations, fiançailles. 887-49-10.

Roger Lainé (II A), passage Pecquai, Paris (3ème). Confiserie. ARC 69-90.

Marcel Boyenva, Wavignies (Oise). Couverture, plomberie, chauffage, appareils sanitaires. Tél. : 6.

Vve Noailles, veuve de notre ami Joseph (II A), 16, rue St-Marc, Paris. Bar-tabac.

Gaston Robin (II A), 5 et 7, rue Jacques-Cartier, Paris (18ème) - Chauffage central. MAR 09-37.